

APPEL D'OFFRE

Chef de service AEMO H/F – CDI- temps complet

Date de prise de poste : 26/06/2023

Date de limite de réception des candidatures : 26/05/2023

POLE SOCIO-JUDICIAIRE – Service AEMO NICE OUEST

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66.

A titre d'exemple pour le présent poste (1ETP) : à partir de 3 600 € (début de grille), salaire mensuel brut incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR » et les points de sujétion minimum et variable

Missions

Au sein d'un service dédié à la Protection de l'Enfance, d'une équipe composée de psychologues, éducatrices spécialisées, CESF, médiateurs familiaux et d'une secrétaire, vos missions seront de :

- Mettre en œuvre le projet de service, veiller au respect de ses orientations et des principes qui le fondent, contribuer à son évolution
- Organiser et contrôler l'activité des équipes pour garantir l'efficacité de la prise en charge, garantir la continuité de service et la sécurisation du dossier des bénéficiaires
- Garantir la pertinence des projets individualisés et leur élaboration pluridisciplinaire
- Valider les rapports d'action éducative
- Adapter les outils et méthodes nécessaires à la conduite des interventions et à l'évaluation de l'activité de l'équipe, animer les réunions d'équipe
- Représenter le service auprès des familles et des partenaires
- Entretenir avec les différents partenaires les relations nécessaires à la réalisation des missions de service
- Participer à l'analyse de l'activité et de l'évolution des publics accompagnés
- Co-animer la démarche qualité avec l'animateur qualité et la direction
- Conduire le changement, participer et co-animer aux différents projets en lien avec l'évolution des besoins
- Traiter les dossiers institutionnels qui lui sont confiés par le directeur dans le cadre des responsabilités transversales
- Veiller à la prévention des risques professionnels

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Véhicule de service plusieurs semaines par mois, auto-mission pour le véhicule personnel en cas d'accident
- Remise d'un téléphone et d'un ordinateur portable individuels
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 55% par l'employeur à ce jour, 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Conditions d'exercice

- Formation initiale de travailleur social - diplôme CAFERUIS ou titulaire d'un diplôme de niveau 2 en lien avec le poste
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle auprès des publics en difficulté sociale et d'une bonne connaissance des dispositifs de la protection de l'enfance

Profil souhaité

- **Qualifications et compétences**
 - Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques
- Capacité d'organisation, de communication et d'animation
- Sens du travail en équipe

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org